

Pays de Chantonnay

MAGAZINE

L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

OCTOBRE 2025

Le bocage
entre
développement
territorial
et préservation de
l'environnement



WWW.PAYSDECHANTONNAY.FR

#69

Sommaire



Vivre
8



Découvrir
7

Entreprendre
21

04 — Retour en images

06 — On en parle

Un lieu de partage Parents-Enfants

10 — À la une

Le bocage entre développement territorial et préservation de l'environnement

16 — En bref

Encourager la pratique du vélo au quotidien

18 — Les Communes en mouvement

Désimperméabilisation et renaturation de la place de Bournezeau

20 — Les échos de l'éco

LSBV, société de cultures bio-engagées et de fermiers inspirés

22 — À vos agendas

Tous les événements près de chez vous

Édito

D

e la petite enfance au Réseau des bibliothèques, de la résidence artistique à la mobilité, en passant par l'accompagnement des seniors... notre territoire foisonne d'initiatives qui enrichissent notre quotidien.

Dans ce dossier, nous mettons en lumière le bocage, paysage emblématique de notre région, symbole d'un équilibre réussi entre développement local et préservation de l'environnement. Vous y découvrirez également les projets menés avec les agriculteurs et partenaires du territoire, tous mobilisés pour faire vivre un cadre durable et attractif.

Enfin, ce numéro vous invite à partir à la rencontre de deux entreprises locales dont l'activité contribue activement au dynamisme économique et au rayonnement de notre territoire.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Isabelle MOINET

Présidente de la Communauté de communes
du Pays de Chantonay



3

Directrice de la publication : Isabelle Moinet
Rédaction : Pays de Chantonay
Conception et mise en page : Agence Avantmidi
Impression : Imprimerie Belz - Tirage : 11 800 exemplaires
Crédits photos : Pays de Chantonay, Adobe stock, Nicolas Krief,
Mehdi Media et Freepik
Dépôt légal : Pays de Chantonay magazine 3036-826X /
3038-2270 - Magazine trimestriel
Date de parution : Octobre 2025

Communauté de communes
du Pays de Chantonay
65 avenue du Général de Gaulle
BP 98 - 85111 CHANTONNAY Cedex
02 51 94 40 23
contact@cc-paysdechantonay.fr

Jours et horaires d'ouverture : du lundi au
vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Suivez nous sur :



[f in @ paysdechantonay](https://www.paysdechantonay.fr)

Et retrouvez toute
notre actualité sur
www.paysdechantonay.fr

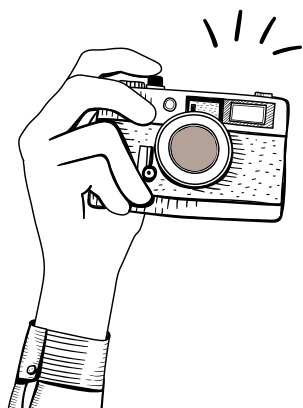
**BOURNEZEAU
CHANTONNAY
ROCHETREJOUX
SAINT-GERMAIN-DE-PRINÇAY
SAINT-HILAIRE-LE-VOUHIS
SAINT-MARTIN-DES-NOYERS
SAINT-PROUANT
SAINT-VINCENT-STERLANGES
SAINTE-CÉCILE
SIGOURNAIS**



Imprimerie BELZ - La Roche sur Yon



10-31-2396 / Promouvoir la gestion durable de la forêt / pefc-france.org



4

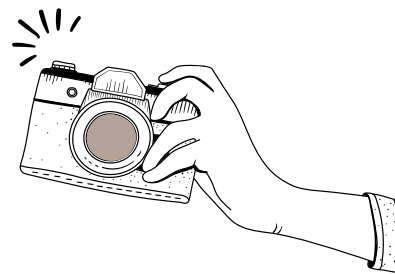
1

2

3

4

5



Retour en IMAGES



- ❶ CINÉ PLEIN AIR
- ❷ SOIRÉE DES ENTREPRENEURS
- ❸ PARTIR EN LIVRE
- ❹ VISITE DE L'ABBAYE DE TRIZAY
- ❺ BALADE ESTIVALE





UN LIEU DE PARTAGE PARENTS-ENFANTS À DISPOSITION DES FAMILLES

Dans le cadre de l'élaboration de la Convention Territoriale Globale (CTG) du Pays de Chantonnay avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), le diagnostic partagé avec les acteurs locaux a fait ressortir des besoins en matière de soutien à la parentalité, d'espaces d'échanges pour les familles et de lieux de socialisation pour les jeunes enfants.

6

Lieu de partage

Parents - Enfants

POUR QUI ?

LES PARENTS,
LES GRANDS-PARENTS
ET LES ENFANTS
de 0 à 6 ans

OBJECTIFS

- FAIRE CONNAISSANCE avec d'autres parents et enfants
- PARTAGER ET ÉCHANGER sur son expérience de parent
- JOUER

OÙ ET QUAND ?

BOURNEZEAU • CHANTONNAY • SAINT-MARTIN
DES-NOYERS • SAINT-GERMAIN-DE-PRINÇAY •
SAINT-VINCENT-STERLANGES

2 MATINÉES PAR MOIS
de septembre 2025 à juillet 2026

ACCÈS LIBRE ENTRE 9H30 ET 12H
GRATUIT - SANS INSCRIPTION

+ DE RENSEIGNEMENTS

02 51 94 40 23 ou 07 63 86 77 90
familles@cc-paysdechantonnay.fr

En réponse à ces enjeux et après une expérimentation sur le territoire en 2023 et 2024, la Communauté de communes conforte son lieu de partage Parents-Enfants itinérant, avec le label « LAEP ». Ce label national, délivré par la CAF, reconnaît la qualité de l'accueil, la neutralité, l'anonymat et la bienveillance de l'accompagnement proposé. Lieu ouvert, gratuit, anonyme et sans inscription, le LAEP accueille les enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un parent ou d'un adulte référent. Il offre un espace de jeu et de dialogue, favorisant la rencontre entre familles, le partage d'expériences et le développement du lien parent-enfant. C'est également un lieu ressource, facilitant l'orientation des familles vers les services adaptés en cas de besoin. L'accueil y est assuré par des professionnels formés à l'écoute et à l'accompagnement, dans le respect du rythme de chacun. Il ne s'agit ni d'un mode de garde ni d'un lieu de consultation : chacun y vient librement, pour le temps qu'il souhaite. Sur le territoire du Pays de Chantonnay, cette structure permet de rompre l'isolement des familles, de renforcer la prévention précoce et de consolider le maillage des services à la population. Il vient compléter l'offre existante en matière de petite enfance et de parentalité.

Le lieu de partage Parents-Enfants du Pays de Chantonnay, c'est :

- Une ouverture de septembre 2025 à juillet 2026.
- 2 fois par mois : un vendredi matin et une autre matinée (un mercredi ou un samedi).
- En itinérance sur 5 communes du Pays de Chantonnay.
- Un accueil libre et gratuit entre 9h30 et 12h.
- À destination des enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un parent ou d'un adulte référent.

2 accueillantes, Cindy et Emmanuelle, vous accompagneront tout au long de ces matinées.

Que vous soyez jeune parent, futur parent, grand-parent ou simplement en quête d'un lieu d'échange autour de la parentalité, le lieu de partage Parents-Enfants est fait pour vous. C'est un lieu pour se rencontrer, se soutenir, jouer, parler et donc grandir ensemble, petits et grands.

➤ **Plus de renseignements**
au 02 51 94 40 23 ou
sur www.paysdechantonnay.fr.

PAROLES DE PARENTS

« Ce lieu permet à mon bébé de rencontrer d'autres enfants, de s'initier à la collectivité avant la crèche, avant l'école... à partager, à respecter l'autre, les jouets, et bien d'autres choses ».

« Ce lieu est top ! Il permet de voir nos enfants évoluer hors du domicile, dans un autre contexte et avec d'autres enfants de leur âge. C'est un lieu adapté aux contraintes quotidiennes avec des enfants en bas âge : facile d'accès, libre, on vient sans inscription et à l'heure que l'on souhaite ».

➤ **Calendrier des dates d'ouverture disponible sur la page « Agenda ».**

LA COMPAGNIE IDIO(M)RYTHMIE EN RÉSIDENCE SUR LE TERRITOIRE

Pour la quatrième année consécutive, le Pays de Chantonnay a le plaisir d'accueillir des artistes en résidence : après la Compagnie Croche (cirque et hip-hop), la compagnie Aniaan (danse) et la Compagnie Grizzli (marionnettes), le théâtre sera mis à l'honneur avec la Compagnie Idio(m)rythmie.

Créée à La Roche-sur-Yon il y a deux ans par le comédien et régisseur artistique Maxime Mansion, cette compagnie évolue entre Lyon et la Vendée. Elle se distingue par son attachement aux écritures contemporaines et par l'importance accordée à l'immersion sonore dans ses spectacles. La résidence se déroulera sur le Pays de Chantonnay pendant 12 semaines entre septembre 2025 et avril 2026, avec différents temps forts :

- **Les Petites Odyssées** : 12 heures d'ateliers pour 6 classes de CM2 (ou CM1-CM2). Les élèves s'initieront à l'écriture et au jeu théâtral, et assisteront au spectacle Trajectoire(s) mis en scène par Maxime Mansion. Ils créeront de courtes formes théâtrales qu'ils joueront dans les écoles et dans les lieux de vie accueillant des personnes âgées. D'autres classes seront également invitées à découvrir le spectacle.
- **Des ateliers parents-enfants** (à partir de 7 ans), animés par un intervenant théâtral et un musicien, auront lieu les samedis 25 octobre et 14 février, en après-midi. Objectif : créer ensemble, de manière ludique, une histoire collective.
- **La création d'une troupe éphémère** d'adolescents, pendant les vacances d'avril, avec des temps de représentation ouverts aux habitants.
- **Une représentation de Trajectoire(s)** sera proposée lors de la prochaine édition du festival Les Petits Détours, qui se tiendra du 10 au 12 avril 2026. Prenez d'ores et déjà dates !



7

FOCUS SUR LE CLÉA

La résidence artistique de territoire est organisée dans le cadre du nouveau Contrat Local d'Éducation Artistique et Culturelle (CLÉA 2025-2028) que le Pays de Chantonnay a signé avec le Ministère de la culture, l'Éducation nationale et la Direction de l'enseignement catholique de Vendée. Ce contrat a pour objectif de rapprocher les habitants, et en particulier les enfants, de la création artistique. L'État soutient à hauteur de 50 % les actions mises en place, un soutien précieux pour développer des résidences d'artistes, des ateliers d'éveil culturel pour la petite enfance, et de nombreuses autres actions culturelles sur le territoire.



Un grand merci à Maxime Mansion pour sa motivation à s'investir pleinement sur le Pays de Chantonnay pour faire découvrir aux enfants et aux adolescents le processus de création théâtrale ! Un territoire qu'il connaît bien pour avoir notamment des attaches familiales à Rochetrejoux.

➤ Retrouvez l'ensemble des informations sur www.paysdechantonnay.fr.



LECTURE PUBLIQUE

LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES DEVIENT INTERCOMMUNAL

8

La Communauté de communes a pris la compétence « Lecture publique » en 2011 afin de développer un véritable réseau de bibliothèques. Ce travail collectif a permis de nombreuses avancées : animations autour de thèmes communs, mise en place d'un logiciel de gestion partagé permettant la carte d'emprunt unique, gratuité des inscriptions pour tous, circulation des documents de la Bibliothèque départementale de Vendée, création de comités de travail, etc. Autant d'actions qui ont contribué à dynamiser les bibliothèques et à renforcer les liens entre les Communes.

Le réseau franchit aujourd'hui une nouvelle étape. Depuis le 1^{er} septembre 2025, la Communauté de communes assure la gestion

complète des bibliothèques du territoire. Cette évolution va permettre un développement renforcé : mutualisation des achats via un budget commun, renforcement d'une équipe de professionnels pour accompagner, conseiller et former les bénévoles, intégration des bibliothécaires professionnels de la commune de Chantonay, élargissement des horaires d'ouverture, etc.

En 2026, la circulation des documents sera expérimentée : un usager de Saint-Prouant pourra ainsi réserver un ouvrage disponible à Bournezeau, l'emprunter puis le restituer dans sa bibliothèque habituelle. Et à l'horizon 2027, la future médiathèque intercommunale viendra compléter ce dispositif.

Le projet de lecture publique continue donc de progresser, au service de tous les habitants.

Avec le transfert de cette compétence « Lecture publique », l'équipe professionnelle s'étoffe. Une nouvelle bibliothécaire a rejoint le service afin de compléter l'accompagnement des bibliothèques du territoire.

Après l'arrivée de **Frédéric Gandemer** en 2023 et d'**Ambre Legrand** en 2024 pour soutenir les bibliothèques de Bournezeau, Sainte-Cécile, Saint-Hilaire-le-Vouhis, Saint-Martin-des-Noyers, Saint-Prouant et Rochetrejeux, c'est **Carole Flottes** qui a intégré l'équipe début septembre. L'effectif est désormais complet, ce qui permet d'assurer un appui renforcé pour les bibliothèques de Saint-Germain-de-Prinçay, Sigournais et Saint-Vincent-Sterlanges.

Leurs missions :

- accompagner et conseiller les équipes bénévoles ;
- permettre à chaque bibliothèque d'ouvrir un créneau supplémentaire au public ;
- et proposer des animations nouvelles.

Aujourd'hui, l'équipe compte **9 professionnels** aux côtés de plus de **100 bénévoles**.

LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES RECRUTE DES BÉNÉVOLES

Le fonctionnement du réseau repose sur l'engagement de ses bénévoles, indispensables à la vie des bibliothèques. De nouveaux bénévoles sont régulièrement recherchés pour assurer différentes missions :

- accueillir le public,
- organiser des animations,
- participer aux achats de livres et documents,
- et contribuer à la vie quotidienne de la bibliothèque.

Après une période d'intégration, d'accompagnement et de formation, chacun trouve progressivement son autonomie.

Nouveauté : les adolescents peuvent désormais devenir bénévoles dès 12 ans, sous certaines conditions.

N'hésitez pas à vous rapprocher de votre bibliothèque ou de la Communauté de communes pour rejoindre le réseau !



ZOOM SUR

EN AVANT POUR UN DEUXIÈME **CONTRAT TERRITOIRE LECTURE (CTL)**



ON EN *parle*

Après un premier contrat couvrant les années 2022 à 2024, la Communauté de communes a signé un second Contrat Territoire Lecture (CTL) avec l'État et le Département de la Vendée. Ce dispositif vise à accompagner la prise de compétence en lecture publique, à moderniser le Réseau des bibliothèques et à renforcer les partenariats culturels sur le territoire. Ce nouveau contrat repose sur trois axes :

- placer tous les habitants au cœur du projet de lecture publique ;
- structurer la future médiathèque intercommunale ;
- positionner les bibliothèques du territoire comme des lieux de vie au sein des Communes.

Le CTL prévoit un accompagnement technique et méthodologique par l'État et la Bibliothèque départementale, ainsi qu'un soutien financier à hauteur

de 50 % des dépenses engagées par la Communauté de communes.

Ces financements permettront notamment de :

- préparer l'arrivée de la médiathèque intercommunale ;
- expérimenter de nouvelles actions dans les bibliothèques et hors les murs ;
- diversifier les collections proposées ;
- poursuivre l'élargissement des horaires d'ouverture ;
- proposer des formations aux bénévoles ;
- et initier des projets de médiation scientifique et culturelle à destination des enfants, adolescents, adultes et seniors, en lien avec les établissements scolaires et les associations locales.

Ce contrat est signé pour une durée de trois ans, de 2025 à 2028.

EXPÉRIMENTATION

VERS L'ARRÊT DE LA COUVERTURE DE CERTAINS DOCUMENTS



9

Depuis très longtemps, les bibliothèques couvrent les livres de leurs collections avec un film plastique autocollant afin de protéger les ouvrages et de prolonger leur durée de vie. Ce revêtement, facilement nettoyable, est devenu une pratique quasi-systématique.

Cependant, cette habitude soulève aujourd'hui plusieurs interrogations. D'une part, l'impact environnemental est important : le plastique utilisé, associé à des colles non-recyclables, rend le tri impossible. Une fois collé, le film ne peut être séparé du carton de la couverture, générant ainsi un déchet non-valorisable.

D'autre part, cette pratique représente un coût croissant. Le prix des matières premières, notamment du plastique, a fortement augmenté ces dernières années, remettant en question la pertinence du ratio coût/protection des documents.

Enfin, la couverture représente une contrainte logistique. Elle mobilise du temps pour les bibliothécaires et bénévoles, retardant la mise à disposition des documents au public. Face à ce constat, le Réseau des bibliothèques du Pays de Chantonnay



a lancé une expérimentation visant à ne plus couvrir certains types de documents, notamment les bandes dessinées et documentaires adultes, jugés suffisamment solides ou moins fréquemment empruntés.

Les premiers résultats sont positifs : les documents ne présentent pas davantage de dégradations, tout en permettant de réduire les coûts et de gagner du temps.

À LA UNE *Dossier*

10





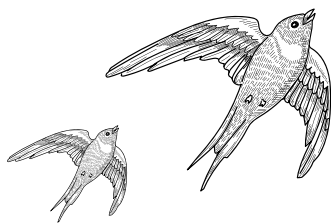
Le bocage

entre
développement
territorial
**et préservation
de l'environnement**

Le Pays de Chantonay, situé au cœur du bocage vendéen, se caractérise par un maillage de haies, de bosquets et de petites forêts. Ce patrimoine naturel emblématique, fragilisé par les politiques de remembrement, la modernisation de l'agriculture d'après-guerre et l'extension urbaine, retrouve aujourd'hui toute sa place pour concilier développement territorial et respect des équilibres écologiques. Le bocage n'est pas un vestige du passé, mais bien un levier pour l'avenir !

11





CHIFFRES CLÉ :

1 721 km

de haies

477 km

de cours d'eau

3 163,5

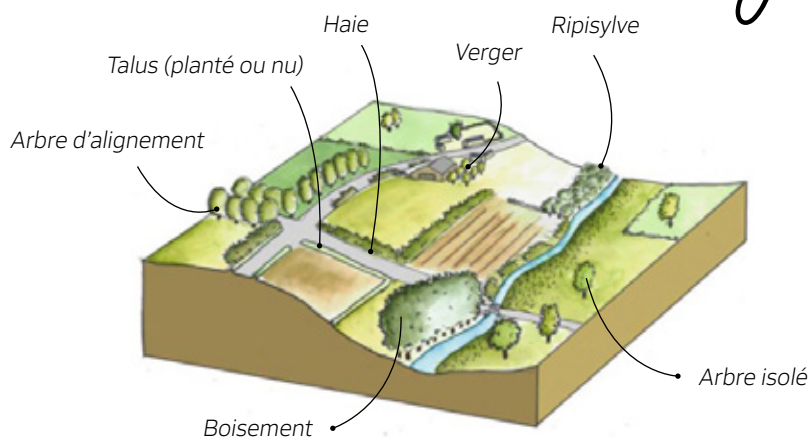
ha de boisements
(10,1% de surface boisée)

782

mares (1,6 mares au km²)

POUR UNE RECONQUÊTE du bocage

Les composantes du bocage



À quoi servent les haies ?



La conservation
de la biodiversité



La protection
des animaux
d'élevage et
des cultures

L'augmentation
des rendements
agricoles



Le stockage
du carbone



La production de bois
(bois de chauffage,
bois d'œuvre et bois
de travail)



La stabilisation et
l'enrichissement
des sols

La régulation des
inondations et
l'épuration des eaux



La fonction de barrière
physique contre les
produits phytosanitaires

12

Les mares jouent un rôle crucial dans le bocage en contribuant à la fois à la trame verte et à la trame bleue

Les mares sont essentielles dans le bocage, participant à la trame bleue (réseaux aquatiques) et à la trame verte (milieux naturels terrestres). Elles abritent et permettent la reproduction d'espèces aquatiques et semi-aquatiques, tout en offrant, grâce à leur végétation environnante, des habitats et corridors écologiques pour la faune et la flore terrestres, renforçant ainsi la biodiversité. Elles régulent aussi le cycle de l'eau en stockant et restituant progressivement l'eau, filtrant les polluants et limitant l'érosion. Leur répartition dépend de l'histoire et de la géologie locale, expliquant leur concentration variable selon les Communes.



Des parcours éducatifs pour favoriser la connaissance de la faune et de la flore du bocage

Dans le cadre des parcours éducatifs, le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) et l'association « Au Bois étoilé » animent des ateliers d'éducation à l'environnement. À la fois concrets et ludiques, ils visent à reconnecter les élèves à la nature tout en les sensibilisant aux enjeux écologiques.

Au cours de l'année scolaire 2024-2025, 8 classes ont pu bénéficier de ce dispositif autour de thématiques variées, telles que la découverte de la faune et de la flore par l'observation et l'expérimentation. Fort de ce succès, le programme est reconduit pour cette année scolaire.



Une filière bois locale pour préserver en redonnant de la valeur aux haies

Véritable allié contre le dérèglement climatique, la Communauté de communes a fait du bocage un des axes d'action de sa politique environnementale, structuré autour de trois leviers : valoriser la ressource, préserver l'existant et développer le maillage bocager.

Face au dépérissement des haies, principale cause du déclin du bocage, un certain regain d'intérêt du monde agricole est observé pour leurs avantages agroécologiques. Certaines exploitations, pionnières en la matière, gèrent déjà durablement leurs haies, en les valorisant notamment comme bois de chauffage, piquets ou bois d'œuvre.

Pour encourager la gestion durable des haies et le renouveau des pratiques, la collectivité mise sur la valorisation économique par la création d'une filière bois locale. Il s'agit de faire des haies bien entretenues, une ressource exploitée pour répondre aux besoins du territoire, à commencer par la production d'énergie renouvelable.

Issue d'un travail collectif lancé en 2024, cette filière implique aujourd'hui une dizaine d'agriculteurs. Elle permet déjà d'alimenter en bois-plaquettes l'EH-PAD « Les Érables » à Saint-Prouant et de fournir des

copeaux de bois aux collectivités pour l'entretien de leurs espaces verts.

Préserver et restaurer les fonctionnalités des haies existantes sont essentiels et font l'objet d'un engagement partagé entre les acteurs du projet. Pour y parvenir, la Communauté de communes, en partenariat avec la Chambre d'agriculture, l'Union des Cuma et le CPIE Sèvre et Bocage, propose aux agriculteurs volontaires un accompagnement complet : élaboration de plans de gestion durable des haies, suivis techniques personnalisés et échanges collectifs. Ces initiatives visent à garantir une gestion optimale des haies, tout en favorisant le partage de bonnes pratiques entre agriculteurs.

L'enjeu est double : optimiser les atouts agroécologiques des haies dans les systèmes agricoles et préserver le bocage comme élément structurant du paysage, aujourd'hui et pour les générations futures.

13

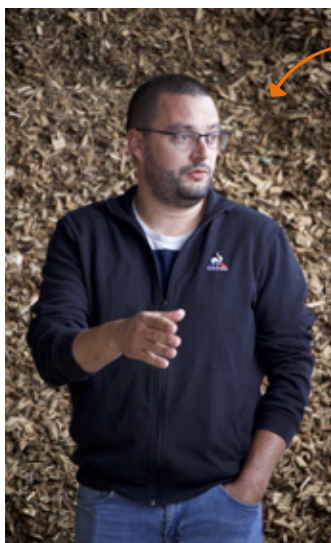
L'ARBRE TÊTARD, UNE TROGNE CARACTÉRISTIQUE DE LA HAIE BOCAGÈRE

L'arbre tête-tard, reconnaissable à son tronc tortueux et boursouflé surmonté d'une large tête branchue, est un refuge pour la biodiversité (chouette, chauve-souris et capricorne). Issu de techniques ancestrales de coupe cyclique (tous les 7 à 15 ans), il fournissait durablement du bois pour la vannerie, le chauffage, la charpente ou le paillage. Les coupes régulières allongent sa durée de vie qui peut atteindre plusieurs siècles. Mais cette pratique décline, menaçant sa santé : les branches devenues trop lourdes risquent de casser et de fendre le tronc. Sa restauration exige un étêtage progressif et minutieux.



En savoir plus :

https://reseauhaies.fr/wp-content/uploads/2023/05/Guide_preco_ChapCTetard_imprimable.pdf



LA HAIE AU CŒUR DES PRATIQUES AGRICOLES

3 questions à Nicolas Sorin, agriculteur et gestionnaire de la plateforme de stockage de la filière locale, au GAEC Les Décideurs à Saint-Germain-de-Prinçay.

Quelles ont été vos principales motivations pour vous engager dans la filière bois bocager ?

Notre réflexion sur la gestion de la haie a commencé il y a quelque temps. Souvent perçue comme une contrainte, car l'entretien engendre des frais, nous voulions trouver une manière de l'exploiter afin de couvrir au moins ce coût d'entretien. Le groupe de travail mis en place par la Communauté de communes est arrivé au bon moment. Nous sommes passés de l'entretien par des petites tailles pour du bois de chauffage à la découverte de l'abattage mécanisé, du déchiquetage et du séchage.

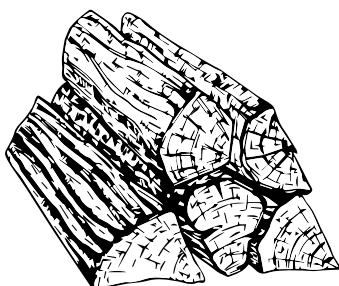
Pouvez-vous nous expliquer votre rôle de gestionnaire de la plateforme de stockage ?

Nous nous sommes proposés pour gérer le séchage du bois de la filière locale, car nous avons un bâtiment disponible, le matériel et de la main d'œuvre. Nous avons seulement fait le terrassement de la plateforme et de l'extérieur.

Nous centralisons le bois déchiqueté produit par les agriculteurs du groupe qui chauffera l'EHPAD « Les Érables ». Nous réceptionnons le bois vert et nous nous occupons de le faire sécher pendant 6 mois. Ensuite, le criblage permet d'éliminer les poussières et d'avoir un produit homogène de haute qualité. Enfin, nous assurons les livraisons régulières vers l'EHPAD. La première a eu lieu en septembre.

Quels sont les projets du collectif d'agriculteurs de la « filière bois bocager » ?

L'objectif du collectif est de développer les débouchés sur le territoire. On fournit des produits bois qui contribuent à valoriser le paysage et à la régénération des haies. Maintenant, nous sommes organisés et prêts pour d'autres projets !



Entretien et valorisation de la haie : des outils mécaniques pour garantir la sécurité et le respect de la haie

Lorsqu'il est nécessaire d'intervenir pour entretenir et valoriser une haie, il est important de le faire avec les outils adaptés. Afin de garantir la sécurité des exploitants et une coupe de qualité, des opérateurs du territoire, comme la CUMA DÉFIS 85, se sont dotés de machines adaptées. Cette solution de mécanisation repose sur une pelle de 22 tonnes, équipée d'un grappin avec chaîne de tronçonneuse. Bien que l'intervention puisse être impressionnante, cet outil intervient de la même manière qu'une tronçonneuse classique, tout en limitant les risques de chutes d'arbres et de blessures. La machine est conduite par un salarié de la CUMA spécialisé sur cette activité.





Rencontre avec Sylvain Vergnaud (La Ferme Ursule) et Pierre-Yves Marquis, conseiller en agroforesterie du CPIE Sèvre et Bocage qui l'accompagne depuis plus de 7 ans.

Pourquoi les haies sont-elles essentielles sur votre exploitation ?

Sylvain : Nous nous sommes toujours occupé des arbres sur la ferme. Nos prédécesseurs ont initié une démarche agroécologique que nous poursuivons. Faire un maillage bocager est intéressant pour le bien-être animal et pour nos cultures, car les haies contribuent à la biodiversité et à la présence d'auxiliaires de cultures dans nos parcelles. Chaque année, nous plantons 500 m de haies, en limitant la taille des parcelles à 6 ha. Pour l'élevage, nous divisons ces parcelles en 6 zones d'1 ha entourées d'arbres, offrant de l'ombre aux vaches et une meilleure pousse de l'herbe.

Pierre-Yves : Le bocage, vieux de plusieurs siècles, répond aux enjeux profondément modernes de changement climatique et de qualité de l'eau. L'arbre peut être un outil de performance des systèmes agricoles, mais il faut réfléchir à l'échelle de chacune des fermes pour trouver le bon équilibre et que ce soit facile à mettre en place.

Comment se traduit concrètement votre accompagnement ?

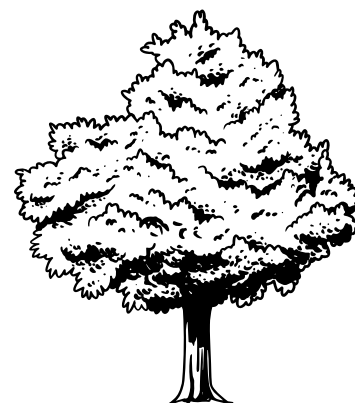
P-Y : Le mieux est de commencer par faire un état des lieux complet des haies sur la ferme, de voir leur état de conservation et ensuite de se questionner sur ce que l'on peut faire, comme de la plantation et ou de la restauration. Le plan de gestion durable des haies donne ces éléments ainsi qu'un calendrier d'exploitation sur 15 ans.

S : Avoir un plan de gestion nous a permis de ne plus travailler à l'aveugle, en planifiant les travaux de plantation, les types de tailles et en réfléchissant en amont à la valorisation possible, même si ce n'est pas la raison pour laquelle on plante. C'est toute une réflexion qu'on acquiert progressivement, en pratiquant et en se formant. J'ai aussi beaucoup appris avec les groupes d'échanges, notamment du Groupe de Recherche pour une Agriculture Paysanne Économe et Autonome (GRAPEA).

P-Y : L'accompagnement commence à la remise du rapport à l'agriculteur. Je conseille sur les plantations, leur suivi, l'exploitation durable qui consiste à récolter le bois au bon moment et de manière à assurer une bonne régénération de la haie... c'est un travail dans la durée.

S : Au départ, nous plantons sans penser à en faire un atelier productif. Aujourd'hui, avec 60 km de haies, on peut valoriser le bois, en local sinon cela n'a pas de sens.

📍 Retrouvez plus d'informations sur www.paysdechantonnay.fr/filiere-bois ou à transitions@cc-paysdechantonnay.fr.



En bref

SENIORS

Bien vieillir au Pays de Chantonnay

Le CIAS propose le programme « Bien vieillir au Pays de Chantonnay », destiné aux personnes de 60 ans et plus. Ce programme regroupe des actions variées autour de plusieurs thématiques :

- La vie quotidienne : préparation à la retraite, prévention routière, etc. ;
- La santé : dépistages visuels et sensibilisation à la santé mentale ;
- Le lien social : animations telles que Ciné Seniors, le Mois bleu, et bien d'autres ;
- Le soutien aux aidants : ateliers et rencontres spécifiques.

Ces animations ont lieu dans l'ensemble des Communes du territoire, afin de rester accessibles à tous.

➤ **Pour plus d'informations, contactez Maëva Laine :**
sante@cc-paysdechantonnay.fr
06 34 10 19 10

PORTAGE DE REPAS

Des bénéficiaires conquis par la qualité et l'accompagnement

Dans une logique d'amélioration continue, une enquête de satisfaction a été réalisée cet été auprès des bénéficiaires du portage de repas. Elle avait pour objectif de recueillir leur avis sur la qualité des repas ainsi que sur la relation avec les équipes intervenantes. Les retours des bénéficiaires expriment une satisfaction générale, tant sur le goût et la qualité des plats, préparés par Medirest (Compass group), que sur le professionnalisme des agents. L'écoute, la politesse et la discrétion de l'équipe du CIAS du Pays de Chantonnay ont été particulièrement appréciées.

➤ **Pour plus d'informations, contactez : 02 51 42 80 97**
service.portagecias@orange.fr



TRAVAUX

Réhabilitation de l'EHPAD « Les Érables » : la première phase s'achève

La phase 1 des travaux de réhabilitation de l'EHPAD Les Érables, à Saint-Prouant, débutée en juin 2024, est désormais achevée. Cette première étape portait principalement sur les aménagements extérieurs, avec la construction d'une chaufferie bois, d'une nouvelle cuisine ainsi que de deux chambres supplémentaires. Ce chantier a pu avancer dans de bonnes conditions grâce à une collaboration étroite entre toutes les parties prenantes.

Il ouvre désormais la voie à la phase 2 du projet, qui concernera davantage la vie quotidienne de l'établissement, avec notamment la démolition puis la reconstruction de la salle à manger.



DÉCHETS

Collecte mutualisée des biodéchets : un premier retour encourageant

Depuis le 31 mars 2025, une collecte mutualisée des biodéchets est organisée sur plusieurs Communes du territoire. Cette démarche, portée par le CIAS du Pays de Chantonnay, s'inscrit dans un dispositif intercommunal visant à améliorer la gestion des déchets organiques dans le cadre d'une mutualisation des moyens. Une première réunion de bilan, tenue le 24 juin dernier, a permis de faire un point d'étape. Les retours sont globalement positifs, avec quelques pistes d'amélioration identifiées pour renforcer l'efficacité du dispositif dans les mois à venir.





MOBILITÉ

Encourager la pratique quotidienne du vélo

En complément du service de location longue durée de vélos à assistance électrique, la Communauté de communes du Pays de Chantonnay déploie des box sécurisés pour stationner les vélos. Depuis cet été, ces box sont disponibles à :

- Saint-Hilaire-le-Vouhis, sur le parking du stade ;
- Saint-Martin-des-Noyers, place de la Bascule ;
- Rochetretoux, place Stanhope de la Débutrie ;
- Saint-Germain-de-Prinçay, rue de la Prée ;
- Saint-Vincent-Sterlanges, Place du Calvaire.

Le déploiement se poursuivra jusqu'à la fin de l'année afin que chaque Commune dispose de son propre box.

Le fonctionnement est simple et gratuit : si le box est libre, vous pouvez y glisser votre vélo et l'attacher avec un antivol personnel sur un support métallique.

Il suffit ensuite de refermer la porte coulissante, que vous pouvez verrouiller à l'aide d'un cadenas ou d'un antivol léger personnel. Le vélo est ainsi sécurisé et protégé des intempéries. Ce type de stationnement est idéal pour une durée moyenne à longue (de quelques heures à une nuit).

➤ **Pour plus d'informations, contactez le service mobilité :**
mobilites@cc-paysdechantonay.fr

Par ailleurs, la Communauté de communes prépare actuellement un plan d'accompagnement des entreprises du territoire. L'objectif est d'encourager les actifs à réduire l'usage de la voiture individuelle, en leur présentant les alternatives disponibles localement.

➤ **Pour celles et ceux qui souhaitent dès maintenant covoiturer rendez-vous sur le site Karos, l'application du covoiturage au quotidien : www.karos.fr.**

LECTURE PUBLIQUE

La future médiathèque intercommunale



Le projet de médiathèque intercommunale poursuit son chemin et franchit une nouvelle étape importante. Après la phase d'études et de conception, la consultation des entreprises a été désormais lancée. Les appels d'offres ont été publiés et les réponses sont en cours d'analyse afin de préparer les choix définitifs. Le calendrier se précise : le démarrage des travaux est prévu pour le début de l'année 2026. Cette étape marquera le passage du projet des plans aux premières réalisations concrètes. L'implantation en cœur de ville impliquera inévitablement des nuisances pour les riverains et les commerçants. Celles-ci seront suivies avec attention, et des informations régulières seront communiquées afin de limiter au maximum les désagréments.



NUMÉRIQUE

Un conseiller numérique à votre service

Vous souhaitez être accompagné, conseillé ou formé dans vos usages numériques ?

Maxime, conseiller numérique du Pays de Chantonnay, est là pour vous aider au quotidien.

De l'accompagnement individuel aux ateliers collectifs, en passant par les ateliers « À muséiez-vous » avec la Micro-Folie, il y en a pour tous les goûts et tous les âges !

Maxime intervient également auprès des EHPAD et des résidences autonomes du CIAS, pour partager des moments conviviaux autour du numérique.

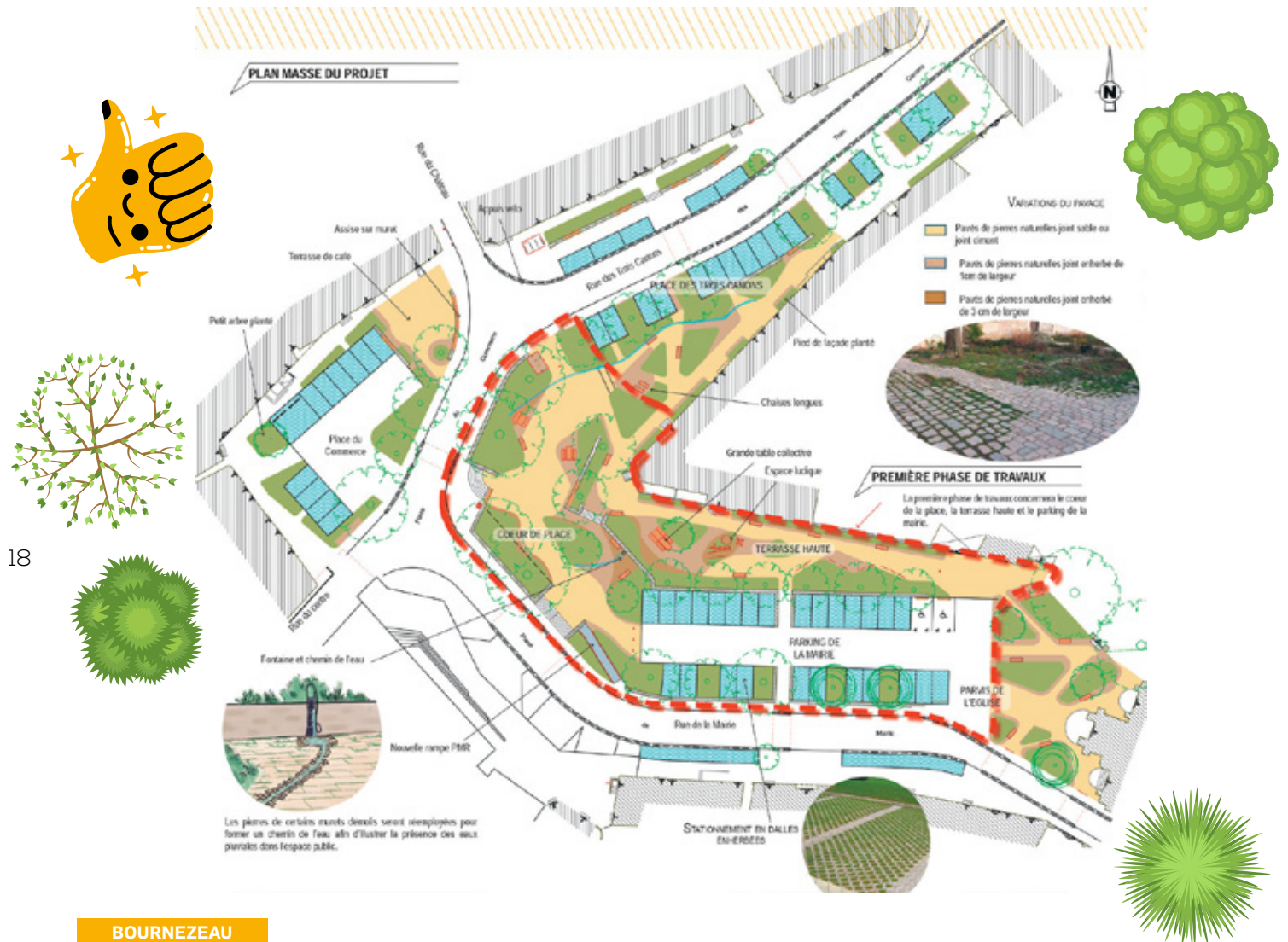
Tout au long de l'année, de nombreuses animations sont proposées, alors restez attentifs ! Ces activités sont gratuites et ouvertes à tous les habitants à partir de 13 ans.

➤ **Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.paysdechantonay.fr/conseiller-numerique.**

➤ **Contact : Maxime Pons**
Conseiller numérique du Pays de Chantonnay
06 25 05 66 55
conseiller.numerique@cc-paysdechantonay.fr

LES COMMUNES EN MOUVEMENT

Au Pays de Chantonnay, les Communes ne manquent ni d'idées, ni d'énergie pour faire évoluer leur cadre de vie. Qu'il s'agisse de désimperméabiliser les espaces publics, de favoriser l'approvisionnement local ou d'investir dans les énergies renouvelables, chaque projet témoigne d'un territoire dynamique et tourné vers l'avenir. Tour d'horizon des dernières initiatives à Bournezeau, Saint-Prouant, Saint-Hilaire-le-Vouhis et Chantonnay.



BOURNEZEAU

Désimperméabilisation et renaturation de la place de la Mairie

Redonner vie à la place de la Mairie tout en répondant aux enjeux climatiques : c'est l'ambition portée par la commune de Bournezeau à travers ce projet de réaménagement durable. Ce projet s'inscrit dans la continuité des réflexions engagées lors de la résidence d'architecture de 2023/2024 à laquelle les habitants de Bournezeau ont été associés.

Le cabinet d'architecture La Ville est Belle a réalisé une étude d'ensemble portant sur les trois places du centre-bourg : place de la Mairie, place du Commerce et place des Trois Canons. Pour l'heure, seul l'aménagement de la place de la Mairie est engagé. Les objectifs de ce réaménagement :

- préserver les arbres existants et assurer leur pérennité en désimperméabilisant leur base pour favoriser leur respiration et leur développement ;
- conserver au maximum les murets en pierre, éléments structurants de l'identité de la Commune, qui donnent caractère et authenticité à la place ;

- réduire l'imperméabilisation de la surface en remplaçant une grande partie de l'enrobé par des massifs d'arbustes et de vivaces, et la pose de pavés à joints sablés ou enherbés. L'objectif : retenir l'eau sur place, nourrir les arbres, enrichir les sols et limiter la saturation des réseaux souterrains ;
- introduire des espaces de convivialité et de bien-être : installation de bancs, de tables de pique-nique, de jeux pour enfants, restauration de la fontaine, etc. Un lieu central, végétalisé, accueillant et rafraîchissant, où il fait bon vivre ; une nécessité révélée par les fortes chaleurs ;
- et réorganiser le stationnement : quelques places seront supprimées, mais des alternatives existent à proximité : parking de l'Europe, parking du Mitan et place des Papillons.

Elles agissent

SAINT-PROUANT

Restauration et circuit court



La restauration scolaire de la commune de Saint-Prouant accueille les élèves des deux écoles primaires ainsi que les adultes encadrants, quatre jours par semaine en période scolaire, avec un service différencié pour les maternelles et les élémentaires. Le marché précédent étant arrivé à son terme, une nouvelle consultation a été lancée. L'offre du Comité Interscolaire du Boupère a été retenue, et sa prestation a débuté le 1^{er} septembre 2025. Elle répond pleinement au cahier des charges, notamment pour les engagements suivants :

- respecter les objectifs de la loi EGalim, qui vise à favoriser une alimentation durable et de qualité ;
- valoriser le « fait maison », pour des repas préparés sur place ;
- privilégier le circuit court, en s'approvisionnant auprès de producteurs locaux ;
- garantir la qualité des matières premières et leur traçabilité.

L'offre ne s'arrête pas là. Elle intègre également des pratiques environnementales concrètes, telles que la réduction du gaspillage alimentaire et une gestion optimisée des déchets.



SAINT-HILAIRE-LE-VOUHIS

Des panneaux solaires pour le restaurant scolaire

Depuis le 3 juin 2025, 70 panneaux photovoltaïques ont été installés sur le toit du restaurant scolaire de Saint-Hilaire-le-Vouhis. D'une puissance totale de 22 185 kWc, cette installation a déjà permis de produire 7 889 MWh d'électricité. L'électricité générée est majoritairement autoconsommée par le restaurant scolaire.

En période de vacances, le surplus d'énergie alimente d'autres bâtiments communaux. L'électricité non utilisée est ensuite revendue à EDF. La production est suivie de près, ce qui permet de visualiser en temps réel :

- la production énergétique ;
- les économies réalisées ;
- et d'éventuels dysfonctionnements techniques.

Ce projet incarne l'engagement de la Commune en faveur des énergies renouvelables, de la sobriété énergétique, et d'un avenir plus durable pour tous.



CHANTONNAY

Des fleurs pour embellir la ville

La ville de Chantonnay lance une nouvelle initiative citoyenne pour améliorer le cadre de vie et apporter plus de verdure aux rues : la végétalisation des pieds de mur. Dès octobre, vous pourrez participer à ce programme en fleurissant le pied de votre façade avec des plantes grimpantes ou vivaces.

L'objectif est simple : rendre l'espace urbain plus accueillant, plus esthétique et plus vert ! Un geste simple pour favoriser la biodiversité et renforcer le lien entre habitants et environnement. Chantonnay vous accompagne à chaque étape :

- aide au choix des plantes adaptées ;
- préparation du sol ;
- et plantation prise en charge par la ville.

➤ **Intéressé(e) ? Inscrivez-vous dès maintenant et devenez acteur de votre cadre de vie sur www.ville-chantonnay.fr.**





LES ÉCHOS DE L'ÉCO

ILS ONT CHOISI LE PAYS DE

— Chantonnay —

CHANTONNAY

MOBALPA

➤ 46 bis avenue Monseigneur Batiot
02 14 99 22 90

SAINTE-CÉCILE

LORINA COUTURE

➤ 06 12 37 20 67
lorina.couture@gmail.com

SAINT-GERMAIN-DE-PRINÇAY

API SUPERETTE

➤ 19 bis rue Louis Marchegay

L'ACADÉMIE DES CHIENS

Éducateur canin

➤ 06 77 38 17 75
contact@academiedeschiens85.fr

LE RUCHER DE LA REINE

Miels de Vendée – Produits bio
de la Ruche

➤ 1 Les Traires
07 86 60 69 86
lerucherdelareine@gmail.com

SAINT-HILAIRE-LE-VOUHIS

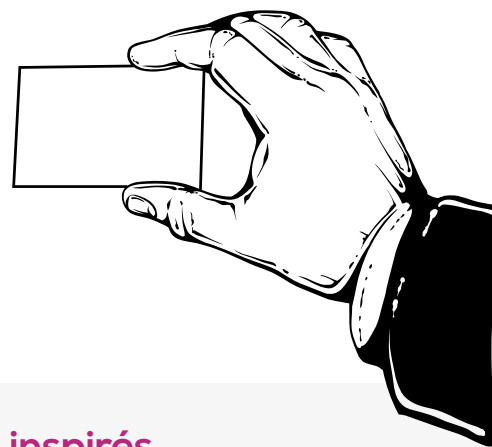
GARAGE LE PLESSIS

➤ Le Plessis
02 51 46 46 23
contact@garage-du-plessis.fr

SAINT-MARTIN-DES-NOYERS

STEFFI'S FOOD TRUCK ET TRAITEUR

➤ 06 76 44 24 51
steffisfoodtruck@gmail.com



20

LSBV société de cultures bio-engagées et de fermiers inspirés



Créée en 2019, la SAS LSBV, Légumes Secs Bio du Bocage Vendéen rassemble plusieurs producteurs

de légumineuses, principalement implantés dans le Pays du Bocage Vendéen. Leur objectif : mutualiser leurs efforts pour le stockage, la transformation et la commercialisation de leurs productions biologiques. Ensemble, ces agriculteurs cultivent des légumes secs, des graines de céréales et d'oléagineux, ainsi que des légumes verts de plein champ. Ils distribuent leurs produits dans des magasins spécialisés, auprès de fermes bio locales, de grossistes, et de la restauration hors domicile, en particulier la restauration collective. La structure regroupe aujourd'hui 12 fermes, représentant une quarantaine de personnes et plus de 450 hectares cultivés. Elle commercialise chaque

année environ 340 tonnes de produits bio, avec une gouvernance démocratique assurée par un pacte d'associés.

Le choix des cultures repose sur une logique à la fois agronomique et nutritionnelle.

Les légumineuses (lentilles, haricots, quinoas, pois chiches, etc.) améliorent la santé des sols en favorisant la rotation des cultures et participent à une alimentation plus équilibrée et durable.

Une seconde vie pour un site industriel

En 2025, LSBV a acquis l'ancien site industriel Doux, situé 18 rue de Pierre Brune, dans la zone industrielle de Chantonnay. Ce site comprend plus de 9 000 m² de bâtiment sur une surface totale de 2 hectares.

La réhabilitation de ce site par LSBV représente une véritable action de résilience économique et écologique.

- elle évite la présence d'une friche industrielle ;
- elle valorise des productions locales ;
- elle rapproche consommateurs et agriculteurs à travers différents circuits de distribution (magasins bio, cantines scolaires, EHPAD, industries agroalimentaires, etc.).

Avec un investissement total avoisinant 1,5 million d'euros, LSBV bénéficie du soutien de l'Europe, de la Région, du Département et de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, qui a accordé une subvention exceptionnelle de 30 000 € pour accompagner la réhabilitation du site et soutenir cette initiative innovante.

➤ En savoir plus :
www.legumessecsbiodevendee.fr

AMIAUD, au service de l'industrie, du nautisme et de la pêche



Depuis plus de 50 ans, AMIAUD est un acteur connu et reconnu en Europe qui s'impose dans la fabrication d'équipements pour l'industrie, le nautisme et la pêche. Implantée à Saint-Martin-des-Noyers, l'entreprise incarne le savoir-faire industriel vendéen, entre passion, innovation et enracinement local.

Une saga familiale portée par la passion

Fondée en 1971 par Michel Amiaud, forgeron de métier et passionné de pêche, l'entreprise a vu ses premiers produits s'imposer naturellement au bord de l'eau. Quelques décennies plus tard, la société familiale a bien grandi, tout en conservant son esprit d'équipe et sa culture de la transmission. Aujourd'hui, ses deux fils, Hervé et Anthony, ont repris le flambeau avec la même envie de faire grandir l'entreprise sans jamais perdre ce lien humain qui la caractérise. À leurs côtés, une quarantaine de collaborateurs sont engagés.

Trois pôles d'expertise complémentaires

• Ateliers métallurgiques

L'entreprise collabore avec de nombreux industriels issus de secteurs variés, en leur apportant son expertise dans la transformation des métaux. Cette maîtrise de l'inox, de l'aluminium, ou encore de l'acier s'appuie sur un parc de machines performant, certifié ISO 9001, et sur l'expertise de collaborateurs expérimentés. Amiaud répond à des besoins techniques exigeants, en apportant un soin particulier à la finition des pièces.

• Équipements nautiques

AMIAUD collabore avec les principaux fabricants de bateaux pour des pièces d'accastillages ou comme concepteur et fabricant de produits issus de leurs propres gammes. Ces gammes sont entre autres adaptées pour l'équipement des bateaux de pêche en mer avec Seanox et en eau douce avec Pike+N Bass.

• Accessoires de pêche

Historiquement ancrée dans l'univers de la pêche, et reconnue aujourd'hui comme le 1^{er} fabricant équipementier européen, l'entreprise a fait des accessoires un pilier fondateur de son savoir-faire, alliant tradition et innovation au service des passionnés. Ces produits sont commercialisés à travers des gammes propres AMIAUD pêche et Carp'O ainsi que des gammes de distribution.



L'innovation au cœur de l'ADN AMIAUD

L'entreprise a toujours eu à cœur de développer ses propres produits. Portée par un bureau d'études intégré et des outils numériques performants, AMIAUD investit dans l'innovation avec plus de 1 500 heures de recherche et de développement chaque année.

Fière de ses racines vendéennes, AMIAUD entretient une relation étroite avec son territoire. Ses pièces industrielles, comme ses équipements pour la pêche, s'exportent à travers la France et au-delà, faisant briller le bocage vendéen sur la scène européenne.



➤ **Plus d'informations :**
amiaud-equipement.fr
amiaud-peche.fr



À vos agendas

Octobre

Du 20 octobre au 2 novembre **Crazy Holidays – Centre aquatique L'Odyss**

Parcours aquatique, animations et défis
Stage de natation (5 séances, du lundi au vendredi à 11h10 ou 17h45)
Tarif : 57,50 €

Mercredi 22 octobre **Lieu de partage Parents-Enfants Saint-Germain-de-Prinçay**

Salle du Foyer rural de 9h30 à 12h
Gratuit – Sans inscription

Samedi 25 octobre **Marché d'halloween et concert** **Espace de l'amitié, Saint-Hilaire-le-Vouhis**

À partir de 11h

Du 25 au 31 octobre **Toussaint au Château – Sigournais**

Visites libres et animations contées au coin du feu

Vendredi 31 octobre **HAAA L'EAU WEEN – Centre aquatique L'Odyss**

Parcours des petits monstres, maquillage et défis des grands démons

Novembre / décembre

Moovember – Centre aquatique L'Odyss

Entrée Bien-être offerte à tous les moustachus

Mercredi 19 novembre **Conférence « Opposition : du duel à l'alliance » : Tisser des liens sereins avec nos enfants**

Animée Par Ariane Hebert
20h - salle de la Forêt, Saint-Prouant
➤ **Gratuit – Inscription conseillée et renseignements sur www.paysdechantonnay.fr**

Vendredi 7 et samedi 29 novembre **Lieu de partage Parents-Enfants Centre de l'Enfance, Chantonnay**

De 9h30 à 12h
Gratuit – Sans inscription

Du 27 au 30 novembre **Festival Eperluette – Chantonnay**

Vendredi 5 décembre **Lieu de partage Parents-Enfants Accueil de loisirs, Saint-Martin-des-Noyers**

De 9h30 à 12h
Gratuit – Sans inscription



Mercredi 17 décembre **Lieu de partage Parents-Enfants Salle du Mitan Vendéen, Bournezeau**

De 9h30 à 12h
Gratuit – Sans inscription

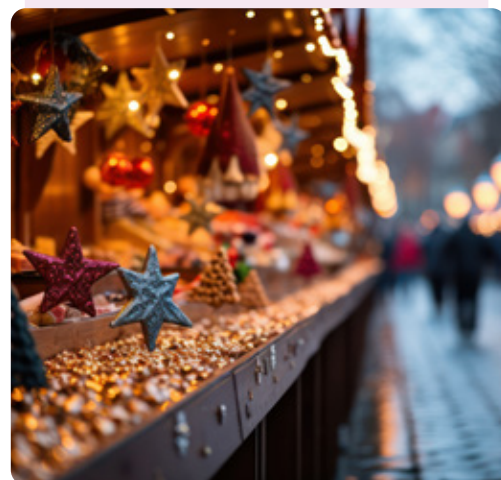
Du 5 au 7 décembre **Téléthon – Chantonnay, Bournezeau et Saint-Vincent-Sterlanges**

Samedi 6 et dimanche 7 décembre **Noël flamand et cyclo-cross Saint-Prouant**

Du 20 décembre au 4 janvier **Centre aquatique L'Odyss**

- **Happy Holidays**
Parcours aquatique, animations et défis
- **Stage de natation** (5 séances du lundi au vendredi à 11h10 – sauf 25/12 et 1/01 remplacées par le samedi matin)
Tarif : 57,50 €
- **Samedi 20 décembre à 18h30 : Aqua ciné**

Les temps forts de Noël



MARCHÉS DE NOËL :

- **15 et 16 novembre** – Salle FAMISOL, Sainte-Cécile
- **Vendredi 5 décembre** – École privée, Sigournais
- **Samedi 6 décembre** – Complexe sportif, Saint-Martin-des-Noyers
- **Du 12 au 14 décembre** – Centre-ville, Chantonnay
- **Vendredi 19 décembre** – École Pierre Monereau, Saint-Martin-des-Noyers

ÉVÉNEMENTS DE NOËL :

- **Samedi 13 décembre**
Circuit de Noël – Saint-Germain-de-Prinçay
Soirée des illuminations – Saint-Vincent-de-Sterlanges
- **Dimanche 14 décembre**
Marché de producteurs – Sainte-Cécile
- **Samedi 20 décembre à 20h30 et dimanche 21 décembre à 15h**
Concert de Noël Chant'Harmonie
Espace Sully, Chantonnay
➤ **Infos : 02 51 46 82 61**

Cet agenda répertorie les événements organisés ou subventionnés par le Pays de Chantonnay ainsi que les événements organisés par les Communes.

Retrouvez l'agenda détaillé sur www.paysdechantonnay.fr.

Janvier / Février

Vendredi 9 janvier

Lieu de partage Parents-Enfants
Périscolaire, Saint-Vincent-Sterlanges

De 9h30 à 12h

Gratuit – Sans inscription

Samedi 31 janvier

Journée des familles – Salle
Antonia, Chantonnay

De 10h à 18h

Gratuit – Ouvert à tous

Vendredi 6 février

Lieu de partage Parents-Enfants
Centre de l'Enfance, Chantonnay

De 9h30 à 12h

Gratuit – Sans inscription

Mercredi 11 février

Lieu de partage Parents-Enfants
Salle du Foyer rural,
Saint-Germain-de-Prinçay

De 9h30 à 12h

Gratuit – Sans inscription

Du 3 au 9 février

L'Odyssée du bien-être – Centre
aquatique L'Odyss

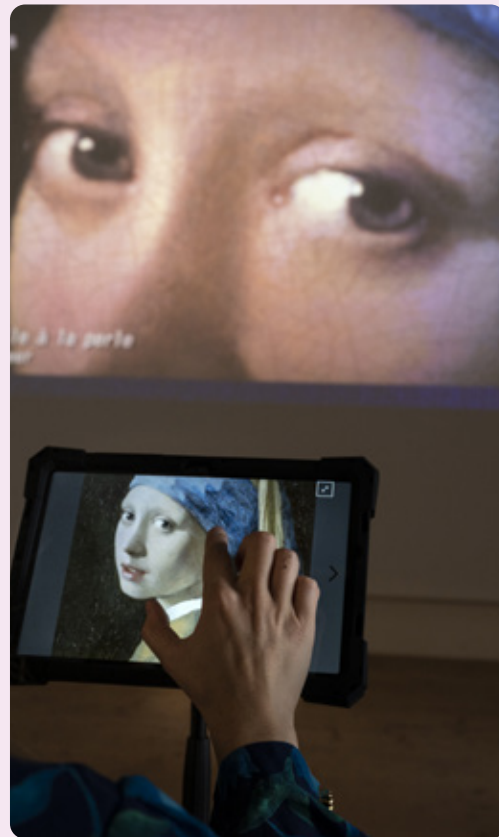
LA MICRO-FOLIE ET SES RENDEZ- VOUS

La Micro-Folie poursuit son parcours et fera étape à Bournezeau, du 5 novembre au 6 décembre, dans la salle du conseil de la Mairie. Pour cette dernière escale de l'année, elle invite petits et grands à découvrir le thème captivant du mouvement. À travers des conférences ouvertes à tous, des expériences immersives en réalité virtuelle et une exploration interactive de son musée numérique, la Micro-Folie propose de vivre le mouvement sous toutes ses formes, entre art et imagination.

Après cette parenthèse automnale à Bournezeau, la Micro-Folie retrouvera sa place à Chantonnay. Du 21 janvier au 13 juin 2026, elle s'installera de nouveau dans la salle des Arcades pour une nouvelle saison haute en couleur. Au programme : micro-festival, ateliers créatifs, jeux, conférences et de nombreuses animations pensées pour tous les publics. Une expérience à vivre en famille, entre amis ou dans un cadre scolaire.

Entrée libre et gratuite pour tous

Mercredi de 14h à 18h et samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.



© Nicolas Krief

23

SENIORS

Du 6 novembre au 11 décembre

Atelier seniors « Rigologie »

Saint-Vincent-Sterlanges

Du 26 janvier au 23 février

Atelier seniors « Rigologie »

Sainte-Cécile

Du 6 janvier au 10 février

Atelier seniors « Psychoéducation
émotionnelle »

Saint-Hilaire-le-Vouhis

1 matinée par mois

Atelier seniors « Balade Santé »

Thématique et commune différente chaque mois – 4 novembre à Saint-Hilaire-le-Vouhis ; 9 décembre à Chantonnay ; janvier

à Saint-Vincent-Sterlanges ; février à Saint-Martin-des-Noyers ; mars à Rochetretjoux

1 journée par mois

Atelier seniors « Dépistage visuel »

Commune différente chaque mois :

4 novembre à Saint-Martin-des-Noyers ;

9 décembre à Saint-Germain-de-Prinçay ;

janvier à Bournezeau ; février à Saint-

Germain-de-Prinçay ; mars à Chantonnay

Ciné-seniors

Vendredi 5 décembre

Vendredi 6 février

14h30

Ciné lumière

Chantonnay

📞 Renseignements et inscriptions : CIAS du Pays de Chantonnay au 02 51 94 40 23



Depuis septembre, retrouvez toute l'actualité du Réseau des bibliothèques sur l'agenda, sur www.paysdechantonnay.fr ou sur www.bibliotheques.cc-paysdechantonnay.fr.



SE DÉPENSER - SE RELAXER - S'AMUSER

40 Rue de la Plaine - Chantonay
centreaquatiquelodyss.fr
02 51 08 84 60 |  